

CONSEILS 2007

ANNEE 2007

CUMULS DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE (79220)

- JANVIER 2007
- FEVRIER 2007
- MARS 2007
- AVRIL 2007
- MAI 2007
- JUIN 2007
- AOUT 2007
- OCTOBRE 2007
- NOVEMBRE 2007
- DECEMBRE 2007

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16.01.2007

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 9

MM. SUIRE. AUTET. CHARRON.SENECHAU. Mmes DESOUCHE. BRENET. AUDEBERT.MATHIS.
CLER

Conseillers Municipaux absents : 4

Excusé avec pouvoir : Me CHAIGNE.SIONNEAU.Mr GUILBAULT.

Non excusé : M. TROUVÉ.

Date de convocation : 09 janvier 2007

Le Maire renouvelle ses vœux aux membres de l'assemblée et souhaite un bon travail au Conseil pour la dernière année entière à partager.

Le Conseil passe ensuite à l'élection des délégués au Syndicat des Eaux du Centre Ouest. Aux deux titulaires, Mme Sionneau et Mr Suire doivent s'ajouter un titulaire et un remplaçant, Mmes Mathis et Chaigne sont élus respectivement aux postes à pourvoir.

Travaux et orientations prioritaires

L'entreprise Bonneau, après le contrôle effectué par l'entreprise Dutartre quant à l'étanchéité des réseaux, fera les finitions de fin de chantier. Les travaux se poursuivent sur le lagunage.

Quant aux travaux de sécurité le long de la RD 748, ils sont commencés et l'allée piétonne latérale est terminée. Le tracé des trottoirs du carrefour du cimetière a été fait et les deux rétrécissements sont positionnés. Mr Forest fait un bordereau pour l'achat des panneaux de signalisation.

Sur Rouvre, le chantier majeur de 2007 est l'aménagement de la Place de la Pompe. Le Maire a contacté le cabinet Nicolet pour les opérations de lancement du marché.

Une promesse de vente a été finalisée chez le notaire quant à l'achat du terrain de Mme et Mr Desmier, derrière l'école.

Le Maire a fait parvenir un courrier à la Dise, pour l'application de la loi sur l'eau et à divers géomètres pour des devis.

Des travaux sont prévus également à la mairie pour des mises aux normes.

Quant à l'achat de la maison de Mme et Mr Thiollet, elle demeure à l'ordre du jour. Le Maire se renseigne pour un coût de démolition et a relancé l'architecte des Bâtiments de France sur la faisabilité du projet.

Des membres de l'assemblée demandent aussi la réalisation localement de quelques travaux de voirie.

QUESTIONS DIVERSES

Mr Sénéchau fait part des dernières avancées concernant l'ADSL sur les secteurs de Rouvre et la Barre. Les nouvelles ne sont pas forcément réjouissantes quant aux délais.

Le Maire soumet à l'assemblée des documents à approuver pour les régies du SIEDS et le Conseil les accepte à l'unanimité.

Fait à Germond-Rouvre le 23 janvier 2007

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20.02.2007

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 9

MM. SUIRE. AUTET. CHARRON.SENECHAU. Mmes DESOUCHE. CHAIGNE.MATHIS.
CLER.SIONNEAU.

Conseillers Municipaux absents : 4

Excusé avec pouvoir : Mme BRENET. Mme AUDEBERT. M. GUILBAULT.

Non excusé : M. TROUVÉ.

Date de convocation : 10 février 2007

TRAVAUX : ASSAINISSEMENT DU BOURG DE ROUVRE

Les réseaux sont terminés, les voiries sont refaites à la satisfaction des riverains. Un problème d'étanchéité de certains regards sera résolu par l'entreprise concernée. L'exécutoire final près de la station sera à revoir.

Les travaux pour la lagune sont suspendus à cause de la pluie.

RD748 sécurité : les travaux de rétrécissement sont terminés et la signalisation mise en place. En lien avec les services de la DDE, une peinture sera posée pour améliorer la visibilité des bordures.

Les employés municipaux plantent une petite haie de végétaux pour bien démarquer la voie de roulement de l'allée piétonne.

Place de la Pompe : Suite à la rencontre proposée par la municipalité le 10 février, quelques modifications sont apportées au projet. Les opérateurs de réseaux vont finaliser leurs études pour des travaux prévus pour l'été. Des restrictions de stationnement et de circulation seront alors mises en place.

Ecole : la salle de laverie sera déplacée vers l'annexe de la salle de motricité et quelques toilettes pour les petits seront ajoutées avec des cloisons séparatives.

Carrefour de Germond : la commune attend la réponse de l'ABF concernant la démolition possible de la maison Thiollet ; la maison semble avoir du caractère et si l'autorisation n'est pas donnée, l'opération ne pourra se réaliser.

PROJETS :

Nouveau quartier près de l'école de Rouvre : Le terrain sera libéré par l'exploitant au maximum le 29 septembre et les travaux pourront alors commencer. Le maire a rencontré les propriétaires d'une parcelle sise au milieu de terrain, leur a fait plusieurs propositions d'achat ou de déplacement. Un accord de principe écrit, sur le déplacement en équivalent surface, a été donné.

Au cours de la rencontre entre le maire et les employés de la voirie, un certain nombre de travaux ont été envisagés et chacun a pris la responsabilité des recherches de devis afin d'établir les budgets, primitif ou supplémentaire : garde corps de la salle polyvalente, grille d'entrée du cimetière de Germond, aménagement d'une partie du chemin des Ritraisses, tronçons de voirie à reprendre, embrayage d'un des tracteurs et sécurité dans la mairie. Les conseillers font part de quelques demandes de particuliers.

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE
79220

CNAS :

Les personnels ont sollicité la municipalité pour que celle-ci adhère au CNAS, caisse permettant diverses prestations en faveur des personnels. Le maire fait part de la somme à engager pour les personnels communaux, environ 1800 € et le conseil donne un accord de principe en attendant la décision de la commune voisine, également partie prenante.

PVR :

Le Conseil Municipal avait déjà pris la délibération de l'instauration de la PVR et décide de l'appliquer au Chemin des Vallées. Les concessionnaires concernés vont être sollicités pour établir le coût actuel des travaux.

TAXE FORFAITAIRE :

Le maire se renseigne pour la création sur la Commune de la taxe forfaitaire sur les terrains constructibles, taxe autorisée depuis le 1^{er} janvier 2007.

TERRAIN PLACE DE LA POMPE :

Le Conseil Municipal confirme la décision prise le 3.10.2006 d'achat du terrain de Mr Barbaud et autorise le maire à faire les démarches nécessaires.

ASSAINISSEMENT :

Monsieur Riffault Jean Michel a demandé son raccordement à l'assainissement. Le Conseil lui demande une participation de : 50 % sur le coût des travaux.

Mme Mathis fait le compte rendu de la réunion du Syndicat d'eau du Centre Ouest sur le vote des différents budgets.

Fait à Germond-Rouvre le 23 février 2007

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20.03.2007

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 11

MM. SUIRE. AUTET. CHARRON.GUILBAULT.SENECHAU. Mmes DESOUCHE.
BRENET.CHAIGNE.MATHIS. CLER.SIONNEAU.

Conseillers Municipaux absents : 2

Excusé avec pouvoir : Mme AUDEBERT.

Non excusé : M. TROUVÉ.

Date de convocation : 13 MARS 2007

DISCUSSION BUDGETAIRE – FONCTIONNEMENT :

Les conseillers travaillent sur des documents mis à leur disposition sur les votes de 2006, les dépenses réelles et les prévisions. Des corrections sont apportées et approuvées.

Les membres fixent les nouveaux taux à : 14,66 % pour la Taxe d'habitation, 14,54 % pour la Taxe Foncière et 49,21 % pour la Taxe Foncière non Bâtie. L'augmentation apporte moins de 4.000 e au budget communal. Le Conseil adopte aussi la création d'une taxe forfaitaire sur les cessions de terrains devenus constructibles.

Pour l'investissement, après échange, le conseil s'oriente vers deux travaux majeurs, le remplacement de certaines portes dans la Salle des Fêtes et la réfection de la route de Ternanteuil et d'une partie de la voie communale, de l'ancienne carrière à Breilbon.

D'autres travaux en régie sont prévus : barrière du cimetière, garde-corps de la salle des fêtes, toilettes pour les petits à l'école et l'achat d'un nouveau fax.

Les travaux de la Place de la Pompe seront budgétés au B.S.

CARREFOUR ROUTE DE L'ÉGRAY :

L'Architecte des Bâtiments de France, après une visite in situ a donné un avis négatif pour la démolition de la maison appartenant aux époux Thiollet. Le Maire a signifié la réponse aux intéressés et la commune n'a plus aucun intérêt à acheter cette demeure. Un rendez-vous est demandé aux services du département pour trouver une signalétique appropriée pour la sécurité de chacun.

TRAVAUX BATIMENT MAIRIE :

Le Maire a rencontré un membre de la C.C.I. et Mme Gazeau à propos de la situation des chambres sises au dessus des locaux de la mairie. La mise aux normes engage des frais importants sans changer la situation de l'exiguïté des locaux de la mairie. Il faut trouver un moyen de maintenir la vie du café-restaurant et permettre à la mairie d'agrandir ses locaux. Une rencontre est à envisager entre les différents partenaires.

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE
79220

DIVERS :

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention pour l'effacement du réseau France Télécom au moment des travaux de la Place de la Pompe.

Un avis favorable est donné à Frédéric Vergnault, responsable des Boucles de l'Egray, à sa demande d'aide pour le vin d'honneur.

Il est demandé la pose de cendrier aux sorties de la Salle des fêtes.

Mme Mathis fait le compte rendu de la dernière réunion du Sictom et signale une enquête concernant l'achat d'une nouvelle benne, supprimant du personnel et exigeant un espace plus large et une autre organisation des conteneurs.

Mr Sénéchau fait le point sur les projets du département et de la Région concernant l'ADSL. Le Conseil regrette que France Télécom ne fasse pas le nécessaire et surtout que la Commune ou des particuliers, selon le système choisi, aient à participer.

Fait à Germond-Rouvre le 21 mars 2007

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 03.04.2007

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 10

MM. SUIRE. CHARRON.GUILBAULT.SENECHAU. Mmes DESOUCHE. BRENET.CHAIGNE.MATHIS.
CLER.SIONNEAU.

Conseillers Municipaux absents : 3

Excusés avec pouvoirs : Mme AUDEBERT. Mr AUTET

Non excusé : M. TROUVÉ.

Date de convocation : 27 MARS 2007

Budget Primitif 2007 :

Le travail préparatoire du budget avait été effectué en commission il y a 15 jours. Quelques ajustements sont opérés suite à des demandes nouvelles de subvention principalement. En fonctionnement, Recettes et Dépenses s'équilibrent à : 554.564,00 €.

90.019 € sont virés à la section d'investissement. En investissement, les membres de l'assemblée cantonnent les dépenses, en dehors du remboursement des emprunts et dépôts et cautionnement à deux domaines : la voirie et les baies de la Salle des fêtes. Les voies choisies sont la route de Breilbon à Ternanteuil et la route de Germond à Breilbon à partir de l'ancienne carrière. Pour ces deux opérations, des devis sont demandés pour un marché simplifié. L'équilibre recettes-dépenses est de : 182.000,00 € .

Le budget, fonctionnement et investissement, est adopté à l'unanimité.

Compte de gestion et compte administratif :

Le maire examine avec le conseil le compte administratif 2006, apporte les commentaires nécessaires et compare les données avec celles du régisseur des recettes. A la clôture de 2006, le budget principal est excédentaire de : 196.122,19 €, celui du CCAS déficitaire de : 17,82 € et celui de l'assainissement, avec les travaux en cours, est déficitaire de : 51.328,69 €.

Le conseil valide à l'unanimité les comptes et le maire remercie l'assemblée.

Nouveau quartier de Rouvre :

Le Maire donne aux conseillers un tableau récapitulatif le coût, à la parcelle, de l'aménagement global du projet. Après comparaison et réponses aux questions posées, le Conseil, à l'unanimité et après délibération attribue le marché au cabinet Nicolet, à Niort.

Questions diverses :

Cantine : le maire fait part du résultat de la visite inopinée d'un inspecteur de la DSV à la cantine de l'école municipale. Le Conseil s'étonne de certaines demandes au vu de ce qui existait et doit encore exister. Un rendez-vous est demandé afin de comprendre sigles et demandes et répondre aux souhaits de cette administration.

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE
79220

ADSL : France Télécom a envoyé un devis pour une étude de faisabilité du pack wifi : 800 € ; Mr Sénéchau reste en contact avec le département et la région pour suivre l'évolution. 3 points sur le territoire de la zone blanche reviendraient à 40.000 €, subventionnés à 80 % par les organismes supra. Certains refusent que la Commune se substitue à France Télécom mais le Conseil accepte cependant le devis pour permettre ce que la loi oblige, l'égalité des citoyens devant un service.

Conseil d'école : Mmes Brenet et Desouche font le résumé du Conseil d'Ecole qui s'est déroulé ce jour même et mettent l'accent sur les divers projets des enseignants.

Fait à Germond-Rouvre le 04 avril 2007
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 15.05.2007

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 8

MM. SUIRE. CHARRON. AUTET. Mmes AUDEBERT. CLER. DESOUCHE. BRENET. MATHIS

Conseillers Municipaux absents : 5

Excusés avec pouvoirs : Mme CHAIGNE. M. GUILBAULT. M.SENECHAU

Non excusé : Mme SIONNEAU. M. TROUVÉ.

Date de convocation : 9 mai 2007

STATION ASSAINISSEMENT :

Les travaux suivent leur cours et l'entreprise pose les cuves bétons pour les bâchées. L'apport en électricité doit être réalisé cette quinzaine. Les agents municipaux ont commencé les talus afin de maintenir propre l'ensemble et la plate-forme d'accès sera gravillonnée.

Le maire contacte le Syndicat d'Eau du Centre Ouest pour obtenir des nouveaux règlements d'assainissement.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'avenant numéro deux et la plus value de : 3.498 € HT.

Mercredi 16 mai, les responsables du chantier assainissement/eau potable, pour les réseaux, ont procédé à la réception des travaux. Les défauts relevés ayant été corrigés, la réception s'est faite sans réserve et l'entreprise Bonneau a été remerciée pour la qualité, dans tous les domaines, du travail effectué.

Parallèlement, la réception des travaux sur la RD 748 a été faite, après quelques aménagements pour une meilleure évacuation des eaux.

PLACE DE LA POMPE :

Le maire fait part de sa dernière rencontre avec le Cabinet Nicolet. Le dossier est encore bloqué partiellement dans l'attente de la réponse du Sieds. Le Conseil regrette une fois de plus les délais imposés par cet organisme et espère que les travaux pourront s'effectuer dans les temps prévus.

DISCUSSION SUR LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE :

Le Conseil affecte le résultat de clôture de l'année 2006, soit 258.108,28 €, 61.985,99 € pour le déficit et le reste en fonctionnement avant réaffectation. Les membres prévoient environ 100.000 € pour la place de la Pompe, 10.000 € en remplacement de gros matériel et 10.000 € pour la signalétique entre les bourgs.

Une rencontre avec Mr Viger, percepteur est demandée pour cadrer l'ensemble et répondre aux interrogations posées par la répartition des charges proposées après la dissolution du Sieds Eau.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil accepte la demande d'autorisation pour l'extension de l'élevage avicole du GAEC Naudon, à Ste Ouenne.

Le Conseil donne son aval définitif pour l'adhésion au CNAS, en faveur des personnels, à compter du 1^{er} septembre et budgète, la somme suffisante.

Le Conseil échange longuement sur la situation des chambres du café. Suite à la réunion avec les personnes concernées, le maire fait part de la vision des juristes de l'Association Départementale des Maires. Le Maire contacte les autres partenaires pour connaître l'avis de leurs conseillers. Une décision sera impérativement prise au prochain conseil.

Aucune décision n'est prise quant à l'entreprise qui effectuera les travaux dans la salle des fêtes car les projets remis ne sont pas semblables. Le maire contacte les entreprises concernées.

Après sa rencontre avec M. Forest, DDE, le maire signale que le marché pour la réfection des voiries choisies lors de la dernière séance est lancée ; pour les bandes blanches, la consultation avec les autres mairies se poursuit ; pour le virage de Germond, les panneaux de signalisation vont être rapprochés et un marquage au sol est envisagé.

ADSL : après la rencontre sur le terrain entre France Télécom et M. Sénéchau, il appert qu'une 4^{ème} borne serait nécessaire. Le système envisagé est sensible au dénivelé de terrain, aux grands arbres mais le projet demeure viable pour couvrir les secteurs blancs.

Le Conseil confirme la délibération de principe prise pour abonder le Fonds de Solidarité au Logement, pour 550 €.

Fait à Germond-Rouvre le 22 mai 2007

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26/06/2007

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 9

MM. SUIRE. CHARRON. AUTET. Mmes AUDEBERT. CHAIGNE. CLER. DESOUCHE. BRENET. MATHIS.

Conseillers Municipaux absents : 4

Excusés avec pouvoirs : Mme SIONNEAU. M.SENECHAU

Non excusé : M. TROUVÉ. M. GUILBAULT

Date de convocation : 13 juin 2007

ASSAINISSEMENT :

Le conseil municipal adopte le compte administratif 2006 et affecte le résultat de clôture à la section d'investissement. Le budget de transfert est adopté, charge au Maire de fournir aux membres de l'assemblée des explications sur quelques points.

Mercredi 27 juin, réception de la station de lagunage avec les différents responsables, entreprises, administrations et la municipalité. Les personnes raccordables doivent impérativement contacter le syndicat d'Echiré avant le raccordement.

Le conseil municipal reprend et élargit la délibération prise lors de la création du quartier des Champs Ferrets quant au paiement du M3 d'eau assaini. Afin d'accélérer le processus de jonction, la facturation du M3 assaini est prévue dès qu'une habitation est raccordable..

PLACE DE LA POMPE :

Le Maire informe l'assemblée de la signature, chez le notaire, pour l'achat du jardin de la Place de la Pompe. La commune est propriétaire.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE COMMUNAL :

Le budget est adopté à la majorité. Il s'équilibre en fonctionnement à 66.505,69 € et en investissement à 453.939,46 €.

Le conseil a confirmé la réfection des deux voies, la route de Breilbon de l'ancienne carrière à l'entrée du bourg et de la route de Ternanteuil sur sa totalité.

Les baies de la salle des fêtes et la porte d'entrée seront remplacées à l'automne par des menuiseries en aluminium et avec double vitrage. Les parties fixes sommitales sont laissées en place.

CHAMBRES D'HOTEL :

M. Suire avait fait parvenir à chaque membre de l'assemblée les premières conclusions de Mme Persyn du conseil général et de M. Bohmert de la chambre de commerces et d'industrie. A l'unanimité le conseil décide de demander l'aide à la décision afin d'étudier la possibilité de déplacer les chambres, mandate le Maire pour faire les démarches nécessaires dont une rencontre avec la Commission Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE). Le Maire est chargé de rencontrer Mme Gazeau.

DIVERS :

Achat gaz. Après sa rencontre avec M. Berdollet, responsable gaz à la régie du Sieds, le Maire propose au conseil municipal de déléguer sa compétence gaz à cet organisme. En effet, le fournisseur est le même, Totalgaz et les achats en grosse quantité permettent une baisse notable du prix.

Le budget du futur quartier, près de l'école, n'étant pas établi, et avec l'accord de M. le percepteur, le Maire propose que les frais de bornage du terrain soient mis en fonctionnement avant transfert sur le budget propre au quartier. Le conseil approuve la proposition.

Le Maire a été sollicité par deux entreprises pour la création d'une Zone de Développement Éolien (ZDE) en lien avec la commune d'Échiré. Le 26 juin, le Maire a rencontré Messieurs Devautour et André, responsable de l'éolien à Sergies, pour information. Lors de la réunion de conseil, le Maire a proposé de délibérer sur la création de cette zone et le conseil a entériné. Une réunion d'information est prévue avec les agriculteurs qui pourraient être concernés.

Mme Mathis informe sur la réunion de Sictom et son déplacement en Vendée pour observer le fonctionnement d'une benne à chargement latéral. La décision doit être prise le 27 juin.

Fait à Germond-Rouvre le 3 Juillet 2007

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28/08/2007

<u>Conseillers Municipaux en fonction</u>	: 13
<u>Conseillers Municipaux présents</u>	: 11
<u>Conseillers Municipaux absents</u>	: 2
<u>Absents</u>	: 2
<u>Date de la convocation</u>	: 16 août 2007

POINT SUR LES TRAVAUX

- Les travaux d'assainissement sont terminés et la station de lagunage donne satisfaction. L'entretien est pris en charge par le syndicat auquel ce service a été confié. Les habitants commencent à se raccorder et, pour rappel, doivent prendre contact avec Monsieur Auger, au SECO, à Beaulieu d'Echiré.
- Les malfaçons dues au chauffagiste dans le bâtiment de la cantine ont été reprises cet été et un contrôle a été effectué par les différentes parties concernées. Quelques problèmes divers persistent car les entreprises concernées ne réagissent pas aux demandes.
- Le marché pour les travaux de la place de la Pompe doit arriver en mairie début septembre et la commission se réunira pour l'ouverture des enveloppes, le contrôle et le choix des entreprises.
- Le Maire a reçu les riverains pour le futur quartier, derrière l'école. Après l'écoute des doléances ou des vœux, il a rassuré les personnes quant à l'intégrité de leurs parcelles et a promis de rencontrer le géomètre pour voir ce qui peut se réaliser dans les souhaits.

RENTREE SCOLAIRE

- Madame Brenet fait part du déplacement du local technique dans l'annexe de la salle de motricité et de l'installation, à la place, de six toilettes pour les petits. Le couloir d'entrée a été aussi refait par les employés communaux, déjà remerciés pour la qualité de leur travail.
- 22 inscriptions dont 20 de 2004 et un effectif total à ce jour d'environ 130 élèves dont 59 maternelles.
- Les prix des services sont fixés pour l'année : Cantine 2,15 € pour les élèves soit une subvention communale légèrement supérieure au prix coûtant et prix coûtant pour les enseignants soit, 4,55 €. Les tarifs de la garderie sont les suivants : Matin : 14,55 €, Soir: 16,25 €, Journée complète : 28,50 €, Exception jusqu'à 5 maxi par mois 2,50 €, dépassement d'horaire inchangé : 2,50 €

ENQUETE PUBLIQUE BONNEAU

L'entreprise de travaux publics de Sainte Ouenne a fait une demande d'autorisation pour une installation de stockage de déchets inertes sur la commune, sur une partie de l'ancienne carrière du lieu-dit la Pleige. Après lecture des documents, le conseil municipal donne un avis favorable.

PRIMES DES PERSONNELS

Le Maire fait part des changements de grade et de réactualisation de la base des primes. Le conseil municipal donne un avis favorable pour l'enveloppe globale en fonction des coefficients

BUDGET ASSAINISSEMENT

- Le percepteur a proposé une décision modificative en investissement de l'assainissement, un supplément de recette dispatché sur les intérêts d'emprunts et les travaux de conduite et de lagunage. Le conseil municipal accepte la proposition
- Un habitant de la commune a été obligé de faire installer deux tabourets, pour son raccordement individuel à l'assainissement collectif. Ceci étant une exception, le conseil municipal a accepté de faire une remise de 50 % sur le coût du second.

DIVERS

- Madame Brenet confirme que le Sictom a prévu l'achat d'une benne de collecte à ramassage latéral. Le Sictom prendra en charge les conteneurs à changer et il n'y aura plus qu'un seul tarif à partir de 2008.
- Le Centre aéré intercommunal s'est bien déroulé, dans les locaux de l'école du Champ du Moulin, avec une très bonne fréquentation en juillet.

Fait à Germond-Rouvre le 04 septembre 2007
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 09/10/2007

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : **MM.SUIRE.AUTET.CHARRON.GUILBAULT.
SENECHAU.Mmes BRENET.CHAIGNE.DESOUCHÉ.CLER.MATHIS.SIONNEAU**

Absents : Me AUDEBERT (excusée avec pouvoir) Mr TROUVE

Date de la convocation : **03 octobre 2007**

TRAVAUX : S.D.F.

- Le maire fait part de la fin du chantier de remplacement des 4 portes-fenêtres de la S.D.F. La sécurité intérieure est mieux assurée et le chauffage doit être plus performant.

- Voirie: les deux portions de voie, Route de Ternanteuil et la partie de la VC 1 ont été reprofilées ou regravillonnées.

Messieurs Suire et Moreau ont rencontré les riverains du virage de la Chalonnaière et se sont mis d'accord sur les travaux à réaliser pour ralentir la circulation et maintenir la sécurité. Ces travaux doivent être exécutés avant la fin de l'année.

Mr Pennequin, de Breilbon, fait une demande pour la pose d'un miroir : faisabilité à voir avec service DDE.

- Place de la Pompe : le marché est signé. Une réunion préparatoire avec les concessionnaires et les entreprises est prévue prochainement. Le conseil confirme l'emprunt de : 130.000 € pour la réalisation du projet.

- Nouveau quartier : le 8, le maire a reçu les responsables du cabinet Nicolet et quatre riverains de la future implantation pour statuer définitivement sur une bande de terrain limitrophe. Un accord a été unanimement trouvé. La signature officielle de l'achat du terrain est prévue le 10 octobre. Le conseil mandate le maire pour une demande d'emprunt de : 450.000 € sur le budget propre de ce quartier.

Le conseil donne son accord pour qu'une étude de réhabilitation du quartier de la Faugère soit menée.

- Assainissement : sur les conseils du receveur, le conseil accepte l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 100.000 € afin d'honorer les ultimes factures et dans l'attente du versement des subventions accordées.

Recensement : Mmes Chaigne et Brenet rappellent que la commune avait demandé en 2006 la possibilité de faire un recensement complémentaire. Selon les normes de l'INSEE, un contrôle des données a été effectué.

Germond-Rouvre effectuera, de la mi-janvier à la mi-février 2008, le recensement obligatoire. Mme Goupil sera coordinatrice et mesdames Nathalie Fortin et Pascale Ouvrard seront les deux agents de la commune, chargées de l'opération, après une formation en début d'année.

Questions diverses :

Fourrière : suite à la non réalisation d'une fourrière cantonale, la CCVE a opté pour un rapprochement avec la Ville de Niort. Le Conseil donne un accord de principe sur la convention proposée, certains points étant encore à débattre.

Contrat de Melle Galais : le conseil approuve l'ouverture d'un poste d'agent d'entretien pour les services de l'école, le contrat aidé de Sonia Galais venant à échéance.

Règlement périscolaire : Le conseil, suite à l'attitude de certains enfants au service de cantine a décidé de rappeler à chacun que la cantine est un service, non une obligation, que le personnel doit être respecté et travaille à la mise en place, rapidement, d'une sorte de permis à point, en lien avec une réflexion menée, dans le cadre scolaire, par les enseignants.

Le maire présente ensuite le rapport sur la qualité et le prix de l'eau, envoyé par le SECO et à disposition de chaque habitant.

Mr Suire a rencontré Mme Gazeau, suite à la fermeture des chambres d'hôtel pour des raisons de sécurité et a renouvelé son intention de compenser financièrement le manque subi.

Le maire a également rencontré un éventuel repreneur du Relais de l'Egray, Mme Gazeau ayant mis en vente le fonds de commerce.

J Autet fait un rapide compte-rendu de la réunion concernant l'avenir du plan d'eau. Il semble que les différents partenaires vont dans le même sens pour une restructuration assez rapide de ce lieu touristique local.

Fait à Germond-Rouvre le 10 octobre 2007

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 13/11/2007

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 11

MM. SUIRE. AUTET. CHARRON. GUILBAULT. SENECHAU. Mmes AUDEBERT. BRENET. CHAIGNE. DESOUCHE. CLER. MATHIS. SIONNEAU

Absents : M. AUTET (excusé avec pouvoir) M. TROUVE

Date de la convocation : **03 novembre 2007**

TRAVAUX / EMPRUNTS :

■ **Place de la Pompe** : L'ordre de service a été envoyé aux deux entreprises, Racaud et Techni-Payasage pour travaux début décembre. Lors de la réunion qui s'est tenue à l'école concernant la circulation dans le bourg de Rouvre, après les travaux, les riverains présents ont décidé, pour forcer chacun à ralentir, de laisser la circulation dans les deux sens sur toute la voie. A chacun de respecter les règles.

Suite à la demande de M. le Percepteur de prendre d'autres contacts pour les emprunts à faire concernant la Place de la Pompe et le futur quartier, c'est DEXIA qui est l'organisme choisi. Les membres du Conseil Municipal mandatent le Maire pour signer les divers documents.

Les travaux d'amélioration du virage de la Chalonnaire ont commencé lundi 12 novembre. Le fossé est comblé d'un côté par busage, ce qui permettra d'élargir un peu la zone de circulation. Sur le bord convexe, les eaux sont captées par un caniveau. Des deux côtés, les véhicules seront invités à ralentir par la pose de vibreurs, en accord avec les services de la DDE.

PERSONNELS :

■ Madame GOUPIL a fait savoir au Président du SIVU qu'elle comptait faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} avril 2008. Les démarches sont faites auprès du Centre de Gestion de Saint Maixent pour son remplacement et la modification de son poste.

■ Parallèlement, Madame TROUVÉ a signifié au Maire qu'elle avait postulé dans des administrations plus centralisées, départementales et préfectorales.

RELAIS DE L'EGRAY :

■ Madame GAZEAU avait annoncé au Maire son intention de cesser son activité et de vendre son fonds de commerce. La transaction semble réalisée avec une restauratrice de Cherveux/Saint-Christophe pour installation au 1^{er} janvier 2008.

Le Maire attend des documents comptables officiels pour régler les indemnités de dédommagement concernant la fermeture des chambres situées au dessus de la mairie.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL :

■ La législation impose le contrôle des installations d'assainissement individuel. Le Syndicat des Eaux du Centre Ouest a mis en place le dispositif nécessaire et recruté le personnel ad hoc. La commune de Germond-Rouvre sera la première contrôlée et les personnes concernées recevront un courrier pour une réunion d'information mi-décembre. Les zones touchées sont celles résultant de l'étude d'assainissement menée, par le biais de la CCVE, par le Cabinet GAUDRIOT en 1999.

COLLECTE DES MONSTRES :

■ Le canton de Champdeniers ayant une déchetterie normalisée et trop d'habitants ne respectant pas les règles données concernant "les monstres", le Conseil Municipal décide de supprimer ce service. Cependant, les personnes âgées, en difficulté, seules, ayant problème pour l'évacuation d'un matériel entrant dans la catégorie citée, pourront contacter la mairie. Les employés municipaux estimeront si l'objet entre dans la catégorie citée et fixeront une date pour l'enlèvement.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le Conseil Municipal donne son aval pour le paiement de l'indemnité due au Percepteur, élevée à 377,29 €, pour l'aide apportée lors des budgets.
- Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'admission en non valeur d'une somme de 2225.57 pour les consorts DIEUMEGARD/BOURRY pour l'année 2002 pour cause de PRP.
- La commune met en vente des coupes de bois de chauffage aux conditions deux-tiers/un tiers, S'adresser à la mairie. Priorité est donnée aux habitants de la commune et le tiers restant sera à rentrer.
- Le Conseil Municipal confirme par une délibération la prise en charge du repas du 14 juillet, comme invités, des Guadeloupéens en séjour dans le canton soit la somme de : 272 € (34 € x 8)
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH), organisme chargé de l'entretien et de la surveillance du secteur a acheté des cages pour piéger les ragondins. Huit cages seront à disposition sur la commune.
- Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour le prêt gratuit de la salle communale pour le prochain rendez-vous des sonneurs.
- Le Conseil Municipal donne son accord au Président du Centre de Gestion de Saint Maixent pour rendre effectif le contrat d'assurance des risques statutaires des agents communaux, suite à la délibération du 16/01/2007.

Fait à Germond-Rouvre le 17 novembre 2007

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU

11/12/2007

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 11

MM. SUIRE. AUTET. CHARRON. GUILBAULT. SENECHAU. Mmes AUDEBERT.
BRENET. CHAIGNE. CLER. DESOUCHE. MATHIS.

Absente excusée : Mme SIONNEAU (avec pouvoir à M. CHARRON)

Absent non excusé : M. TROUVÉ

Date de la convocation : **04 décembre 2007**

TRAVAUX EN COURS :

■ **La Chalonnaise** : L'arrêt maladie d'un employé municipal a interrompu les travaux. Ceux-ci seront terminés avant les fêtes de fin d'année. Le conseil a décidé de faire les deux côtés du virage avec caniveaux et vibreurs pour obliger les véhicules à ralentir.

■ **Place de la Pompe** : Les entreprises Racaud et Morin ont commencé l'enfouissement des réseaux et la mise en place des boîtes murales pour les raccordements électriques. Les travaux seront interrompus pendant les fêtes.

FINANCES COMMUNALES :

■ **SECO** : Suite à la réunion du 5 décembre dans les bureaux du SECO, en présence des responsables et du percepteur, le conseil municipal, après délibération entérine la décision prise de transférer les anciens réseaux d'assainissement au SECO avec effet au 01/01/07. Le nouveau réseau sera transféré dès le début de l'année, après réception des subventions et régularisation des comptes. La décision modificative proposée par le régisseur des recettes est adoptée à l'unanimité. Le conseil municipal après explication et délibération, accepte aussi la décision modificative pour le budget communal, uniquement des opérations d'ordre, sans dépense supplémentaire.

■ **D.G.E** : Le conseil municipal, devant l'urgence de monter un dossier pour la préfecture, délibère sur un choix de dépenses possibles sans vouloir engager outre mesure la prochaine équipe municipale. Les membres choisissent les travaux d'équipement de défense incendie.

RECENSEMENT :

■ Un délégué de l'INSEE rencontre la coordinatrice, Mme Goupil et les adjoints en charges du dossier pour le recensement. Celui-ci commence mi-janvier, et les agents recenseurs sont Mme Fortin pour le secteur de Rouvre et la Barre et Mme Ouvrard pour le secteur de Germond et Breilbon. Ces agents seront en formation les 8 et 15 janvier 2008.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le Conseil Municipal accepte que Mme Marie-José Chaigne représente la commune, en remplacement du Maire, pour une convocation au Tribunal d'Instance début janvier, pour un litige pécuniaire.
- Mme Ghislaine Sionneau pour des raisons d'arrangements personnels, propose à la commune de céder une bande de terrain de 2 mètres de large, chemin des Champs Dorés et de prendre les divers frais à sa charge. Le conseil municipal avalise la proposition.
- M. Suire fait part de la visite de M. Gaumondie, conciliateur de Justice et de sa demande de subvention. Le Maire rappelle les fonctions de cette personne et après échange, accepte l'aide demandée.
- Mme Goupil ayant demandé à faire valoir ses droits à la retraite, un poste de rédacteur est ouvert auprès du Centre de Gestion de St Maixent l'Ecole et les entretiens se dérouleront le 6 février pour remplacement dès le 1^{er} mars 2008.
- Mme Fortin a demandé à suivre un stage de mise en situation dans les services de la mairie. Le conseil donne un avis favorable, les modalités étant à étudier.
- Mme Brenet fait un compte rendu de la réunion du SICTOM qui se tenait ce même soir à 19h00. Les prix de collecte augmentent en moyenne de 3,5 % et seront équivalents en 2009.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 14 décembre 2007

Le Maire,